2020-UNAT-996, Oglesby

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré une demande de révision du jugement n ° 2019-UNAT-914 de M. Oglesby. Unat a jugé que M. Oglesby n'a pas établi les motifs requis pour une révision du jugement, à savoir la découverte d'un fait décisif qui était, au moment où le jugement a été rendu, inconnu d'UNAT et de la partie qui demandait une révision. Unat a noté qu'il avait conclu dans le jugement contesté qu'il n'était pas en mesure d'appliquer directement la Charte des Nations Unies ou l'UDHR, ou la démolition des règlements clairs de l'UNJSPF. UNAT a estimé que c'était dans les pouvoirs combinés de l'UNJSPF, du Secrétaire général et de l'Assemblée générale de redresser cette déconnexion évidente des normes des droits de l'homme pour M. Oglesby et d'autres dans sa situation. Unat a demandé que les deux jugements soient portés à l'attention du Secrétaire général et de l'Assemblée générale. UNAT a rejeté la demande de révision.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Dans le jugement n ° 2019-UNAT-914, Unat a confirmé la décision de l'UNJSPF de refuser les prestations de veuvage à M. Oglesby et a rejeté son appel. En vertu des règlements de l'UNJSPF, M. Oglesby devait se marier au moment de sa séparation du service afin de recevoir ces prestations; Cependant, au moment de sa séparation (1998), le mariage homosexuel n'était pas légal dans le monde et il n'a donc pas pu épouser son partenaire.

Principe(s) Juridique(s)

Gauche délibérément vide

Résultat

Révision, correction, interprétation ou exécution

Applicants/Appellants

Oglesby

Entité

CCPPNU

Numéros d'Affaires

2019-1307

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 mar 2022

President Judge

Juge Colgan

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Questions liées aux jugements
Révision de l'arrêt

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU)
Prestations de survivant

Droit Applicable

Accords, conventions et traités (etc.)
Chartre des Nations Unies

- Article 8

TANU Règlement de procédure

- Article 24

TANU Statut du Tribunal

- Article 11.1

CCPNU Règlements

- Article 34
- Article 35

Jugements Connexes

2019-UNAT-914
2013-UNAT-321
2017-UNAT-735